

## Gaz naturel liquéfié (GNL)

# Le Gabon, bientôt pays exportateur

AEE  
Libreville/Gabon

**AUTREFOIS** exploité par la Canadian Natural Resources (CNR), le champ Olowi, situé à 20 km de nos côtes, passe aux mains de Perenco Oil & Gas Gabon. Le protocole d'accord y relatif a été paraphé, hier, entre le directeur général de cette société, Patrice Breton d'une part et, d'autre part, les ministres Noël Mboumba (Pétrole, Gaz et Hydrocarbures) et Roger Owono Mba (Économie, Finances et Solidarités nationales). La Gabon Oil y a également apposé sa signature en tant que société qui

gère les participations de l'État dans les entreprises d'hydrocarbures. Le protocole ainsi signé engage les parties à céder le champ Olowi à Perenco, non seulement pour l'exploitation d'huile, mais aussi pour la mise en œuvre d'un grand projet gazier national. Conformément aux orientations du président de la République, le Gabon s'est engagé à réduire progressivement le torchage du gaz. Ainsi, le projet sus-évoqué va-t-il permettre de répondre à cette problématique et d'améliorer la production nationale de gaz, selon le ministre Noël Mboumba. Le directeur général de Perenco a laissé entendre que sa société, engagée



Les différentes parties procédant à la signature du document.

ainsi aux côtés de l'État gabonais, va développer le potentiel gazier du champ Olowi, qui représente 85 millions de pieds cubes standards (MMSCFD de gaz), de le liquéfier et de

l'exporter. C'est donc dire que lorsque le projet sera concrétisé, notre pays, qui en produit déjà, deviendra exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL). Il importe de noter que

lorsque la signature dudit protocole d'accord, le ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures a signé au patron de Perenco que "l'administration sera très regardante sur le projet parce que, le Code des hydrocarbures étant devenu plus attractif, l'État a besoin de sa production et de répondre davantage à la problématique de développement social et économique du pays". Mais également pour s'assurer que les investissements consentis par Perenco se reflètent sur le terrain. Et que les engagements pris par l'entreprise se traduiront par des embauches en faveur des nationaux". Ce projet est aussi un dé-

bouché pour le gaz qui est torché, et qui sera, dans un futur proche, liquéfié. Il ne sera donc plus brûlé par le torchage. Le Gabon est depuis un pays producteur de gaz, puisque 100% de l'électricité de Port-Gentil et environ la moitié à Libreville sont générés à partir du gaz produit au Gabon, et qui est transporté dans les pipelines opérés également par Perenco. Ce projet va donc renforcer la capacité du pays, puisque la consommation ne sera plus locale car le gaz sera aussi exporté vers d'autres pays.

## Financement des Coopératives

# La Finam édifie les coopérateurs sur les mécanismes d'accompagnement

JM  
Libreville/Gabon

**LA** journée de samedi a été riche pour le monde coopératif à Libreville. La financière Africaine de Micro-projets (Finam), par l'entremise du directeur réseau d'agences, Justin Koffi Kodjo, a en effet édifié les coopérateurs sur les mécanismes de financement des activités des coopératives. De cela, il a précisé que "Le crédit joue un rôle dans le développement des activités agricoles, mais celles-ci sont diversifiées et les systèmes de crédits sont fortement liés à l'histoire, à l'importance de l'État et des organisations collectives. Les systèmes actuels de crédits à l'agriculture présentent tous des limites. Mais pour assurer les prêts, les ressources financières doivent être suffisantes. Plusieurs possibilités



Les mécanismes de financement ont été expliqués au public par la Finam.

existent: souscription des coopérateurs au capital des banques coopératives, collecte de l'épargne rurale, interventions publiques par les dotations en capital, la création de fonds de garantie, ou même la création de banques de crédit". Il a ajouté: "Le développement du réseau d'agences et de bureau de zone en milieu rural est nécessaire pour garantir la proximité

avec l'emprunteur, pour toucher les petits producteurs qui ont souvent des difficultés de déplacement et ont besoin d'un contact direct avec leur partenaire financier." Cependant, en dehors de ces prérogatives de financements, les prêts doivent être ciblés par les emprunteurs, ainsi qu'une maîtrise des risques de non-remboursements.

Les prêts doivent correspondre aux besoins et aux possibilités de remboursement des agriculteurs. Ils doivent aussi permettre une augmentation du chiffre d'affaires de l'emprunteur pour que celui-ci puisse faire face aux échéances de remboursement.

Par rapport aux risques, l'emprunteur doit maîtriser les risques liés à l'évolution du marché, les risques organisationnels, les risques technologiques et techniques. Toutefois, l'orateur a attiré l'attention des partenaires techniques et des pouvoirs publics à la nécessité

de mettre en place les outils pour accompagner les agrivateurs. "Le secteur agricole mérite sans ambages le soutien des institutions financières et de micro-finance de toute forme pour le développement des pays et la lutte contre la pauvreté", a-t-il conclu.

## Commerce intra-africain

# La Zlec symboliquement lancé

MSM  
Libreville/Gabon

**LES** pays membres de l'Union africaine (UA) ont lancé symboliquement, dimanche dernier, à Niamey (Niger), la "phase opérationnelle" de La Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec). "L'entrée en vigueur de la Zlec est l'événement le plus important dans la vie de notre continent depuis la création de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) en 1963 et sa transformation en Union africaine", a indiqué en ouverture du sommet, le président nigérian Mahamadou Issoufou.

Quelque 4500 délégués et invités, dont 32 chefs d'État et de gouvernement, et plus de 100 ministres, étaient présents à l'occasion de cet important événement dans la capitale nigérienne. Il faut savoir que la Zlec constituera la plus grande zone de libre-échange du monde, regroupant 54 pays et 1,2 milliard d'habitants. Parmi ses principales aspirations, la Zlec prône un marché unique des biens et des services et une libre circulation des hommes d'affaires et des investissements, ouvrant ainsi la voie à la création d'une union douanière africaine. Une fois pleinement opérati-

onnel, la Zlec devrait faire augmenter le niveau des échanges commerciaux intra-africains de plus de 52 % d'ici à 2022, selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies. Pour ses promoteurs, elle "créera des emplois, et contribuera aux transferts de technologie et au développement de nouvelles compétences, et elle améliorera les capacités de production et la diversification de l'industrie, en augmentant les investissements africains et étrangers". Pour rappel, l'accord portant création de la Zlec a été lancé le 21 mars 2018 à Kigali au Rwanda.

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**COMMUNIQUÉ**

Nous constatons depuis plusieurs mois que certains internautes utilisent le logo et le sigle de la CNSS en diffusant des informations qui n'émanent pas de notre institution.

Nous vous informons que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale dispose d'un seul site internet ([www.cnss.ga](http://www.cnss.ga)), d'une seule page Facebook (**cnss gabon**) et d'un seul compte Instagram (**cnss gabon**). Nous ne possédons aucun compte Twitter.

En effet, une publication relative à des supposées poursuites judiciaires auxquelles s'exposeraient les retraités de Port-Gentil a été diffusée ce jour, émanant d'un compte Twitter CNSS Gabon.

Nous réaffirmons que la CNSS ne dispose d'aucun compte Twitter, et cette information n'émane pas de nos services.

A cet effet, nous rappelons que toute publication provenant d'autres sites que ceux cités plus haut est passible de poursuites judiciaires.

Fait à Libreville le 05 Juillet 2019

**Le Directeur Général**

1432  
01 79 75 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 134 Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 79 64 25 • Centre d'appels : 162  
[www.cnss.ga](http://www.cnss.ga) • facebook : cassenationaledesecuritesocialegabon-officiel